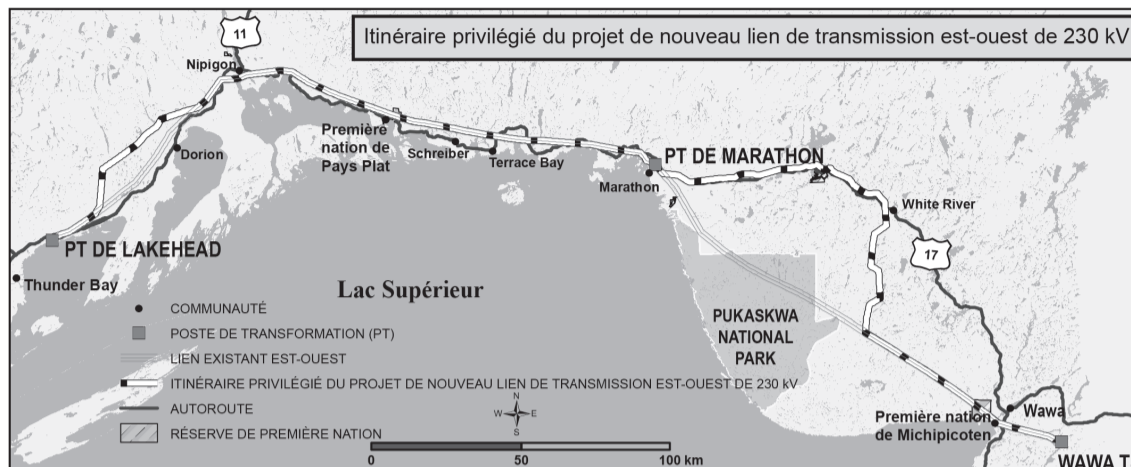


# Avis de soumission du rapport d'évaluation environnementale NextBridge Infrastructure – Projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest

NextBridge Infrastructure LP (NextBridge) a terminé le rapport d'évaluation environnementale (rapport d'ÉE) pour le projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest. Conformément à la section 6.2 (1) de la *Loi sur les évaluations environnementales* (la loi) et selon les stipulations approuvées par le ministère de l'Environnement le 28 août 2014, NextBridge a soumis le rapport d'ÉE au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (MEACC) à des fins d'examen et d'approbation.

## Le projet

Le projet de ligne d'interconnexion Est-Ouest proposé (le projet) est une ligne de transport à double circuit de 450 kilomètres et de 230 kilovolts reliant le poste de transformation (PT) de Wawa au PT de Lakehead dans la municipalité de Shuniah près de Thunder Bay, avec une liaison au PT de Marathon. Le projet sera généralement parallèle à un corridor de ligne de transport à double circuit de 230 kV existante (la ligne d'interconnexion Est-Ouest existante), mais en évitant certaines caractéristiques sensibles traversées par la ligne existante, notamment le Parc national Pukaskwa. L'itinéraire privilégié figure sur la carte ci-dessous.



Le projet est nécessaire pour assurer la fiabilité à long terme de l'approvisionnement en électricité dans le nord-ouest de l'Ontario (le Nord-Ouest). On s'attend à ce que les activités industrielles en cours dans le Nord-Ouest, en particulier dans le secteur minier, entraînent une croissance de la demande en électricité au cours des prochaines décennies. À partir de cette croissance, ainsi que des changements relatifs à l'approvisionnement en électricité dans cette région, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a cerné un besoin en matière de nouvel approvisionnement d'électricité dans le Nord-Ouest. La SIERE a étudié les solutions et a recommandé l'expansion de la ligne d'interconnexion Est-Ouest existante en se basant sur des critères techniques, économiques et autres.

## Processus d'examen du rapport d'évaluation environnementale

NextBridge s'engage à consulter tous les intervenants et les communautés intéressés à recevoir une rétroaction sur le projet proposé. Une ébauche du rapport d'évaluation environnementale a été remise au MEACC et rendue accessible au public à des fins d'examen et de formulation de commentaires du 19 décembre 2016 au 28 février 2017. NextBridge a mis à jour le rapport d'ÉE en fonction de la rétroaction reçue pendant cette période.

Conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales* le rapport d'évaluation environnementale (rapport d'ÉE) sera accessible au public à des fins d'examen et de formulation de commentaires du 25 juillet 2017 au 12 septembre 2017.

Vous pouvez consulter le rapport d'ÉE sur le site Web de NextBridge : [www.NextBridge.ca](http://www.NextBridge.ca)

Une copie papier sera également accessible pendant les heures d'ouverture aux emplacements suivants :

### Bureaux municipaux

- Canton de Dorion – 170, route Dorion Loop, Dorion
- Canton de Nipigon – 52, rue Front, Nipigon
- Canton de Marathon – 4, chemin Hemlo, Marathon
- Canton de Red Rock – 42, rue Salls, Red Rock
- Canton de Schreiber – 204, rue Alberta, Schreiber
- Municipalité de Shuniah – 420, avenue Leslie, Thunder Bay
- Canton de Terrace Bay – 1, avenue Selkirk, Terrace Bay
- Ville de Thunder Bay – 500, rue Donald Est, Thunder Bay
- Municipalité de Wawa – 40, avenue Broadway, Wawa
- Canton de White River – 102, rue Durham, White River

### Bureaux du MEACC

- Mise à jour de l'adresse – Direction de l'accès aux autorisations environnementales et de l'intégration des services – 135, av. St. Clair O., 1<sup>er</sup> étage, Toronto
- Bureau de district de Thunder Bay – 435, rue James Sud, bureau 331, Thunder Bay

### Bibliothèques publiques

- Bibliothèque Brodie (TBPL), 216, rue Brodie Sud, Thunder Bay
- Division de County Park (TBPL), 1020, route Dawson, Thunder Bay
- Bibliothèque publique de Dorion, 170, route Dorion Loop, Dorion
- Bibliothèque publique de Nipigon, 52, rue Front, Nipigon
- Bibliothèque publique de Red Rock – 42, rue Salls, Red Rock
- Bibliothèque publique de Schreiber, 314, rue Scotia, Schreiber
- Bibliothèque publique de Terrace Bay – 13, avenue Selkirk, Terrace Bay
- Bibliothèque publique de Marathon, 22, route Peninsula, Marathon
- Bibliothèque publique de Wawa – 40, avenue Broadway, Wawa
- Bibliothèque publique de White River – 123, rue Superior, White River

### Bureau du promoteur du projet

NextBridge Infrastructure  
390, rue Bay, bureau 1720, Toronto (Ontario) M5H 2Y2

### Envoi de vos commentaires

Les commentaires sur le rapport d'ÉE doivent être envoyés par écrit ou par télécopieur à l'agent de projet du MEACC au plus tard le 12 septembre 2017 :

M. Adam Wright  
Agent de projet  
Division de la planification environnementale  
Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique  
135, avenue St. Clair Ouest  
Toronto (Ontario) M4V 1P5  
Courriel : [Adam.Wright@ontario.ca](mailto:Adam.Wright@ontario.ca)  
Téléphone : 416 325-5500  
Télécopieur : 416 314-8452

Une copie de tous les commentaires sera transmise au promoteur aux fins d'examen.

### Pour obtenir de plus amples renseignements sur la proposition de projet, veuillez prendre contact avec :

Jennifer Tidmarsh, directrice de projet  
NextBridge Infrastructure  
390, rue Bay, bureau 1720, Toronto (Ontario) M5H 2Y2  
Téléphone : 1 888 767-3066  
Courriel : [info@nextbridge.ca](mailto:info@nextbridge.ca)  
Télécopier : 416 364-2533  
[www.nextbridge.ca](http://www.nextbridge.ca)

Avis publié le 18 juillet 2017

Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le MEACC à des fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier qui sera mis à la disposition du grand public, comme décrit dans l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels feront partie d'un dossier public qui sera à la disposition du grand public, sauf si vous demandez qu'ils soient tenus confidentiels. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du MEACC au 416 314-4075.